

GARANTIE LIMITÉE

Thermostat BCC110

Bosch Connected Control

MODÈLES COUVERTS

Cette garantie limitée est fournie par Bosch Thermotechnology Corp. ("Bosch") et couvre le thermostat Wi-Fi Bosch Connected Control (BCC110) (ci-après dénommé « Produit »). Cette garantie est accordée à l'acheteur d'origine du Produit tant que celui-ci reste installé à son lieu d'installation initial.

COUVERTURE DE LA GARANTIE

Garantie Limitée

Bosch garantit que le Produit sera exempt de défauts de matériaux et de fabrication pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date d'installation originale ou de la date de fabrication si une preuve d'installation n'est pas disponible, à condition qu'il soit correctement installé et que les autres conditions de cette garantie soient respectées. Si Bosch détermine que le Produit présente un défaut de fabrication ou de matériaux, Bosch, à sa discrétion, réparera ou remplacera la pièce défectueuse.

ÉLÉMENTS NON COUVERTS

Cette garantie limitée ne couvre pas les situations suivantes :

1. Composants ou pièces non fournis par Bosch.
2. Composants ou pièces dont les étiquettes ou plaques signalétiques ont été retirées, altérées ou dégradées.
3. Rayures ou décolorations des finitions.
4. La qualité du travail de tout installateur. Bosch décline toute responsabilité liée à une performance insatisfaisante causée par une installation, une réparation ou un entretien inadéquat.
5. Tous coûts de main-d'œuvre ou matériaux pour le retrait, la réinstallation, la réparation ou le remplacement de la pièce ou du composant défectueux, sauf disposition contraire mentionnée ci-dessus.
6. Frais d'électricité ou de combustible, ou toute augmentation ou économie non réalisée pour quelque raison que ce soit.
7. Dommages causés par le fonctionnement du Produit dans une atmosphère corrosive, des pannes électriques, des inondations ou des catastrophes naturelles.
8. Dommages causés par toute modification ou ajout au Produit, y compris tout dispositif d'économie d'énergie.
9. Dommages causés par une installation du Produit non conforme aux codes et règlements locaux et étatiques de plomberie et/ou de construction applicables.
10. Frais d'expédition, de livraison ou frais administratifs engagés par l'acheteur pour la réparation ou le remplacement du Produit.

GARANTIE LIMITÉE

SAUF LES OBLIGATIONS EXPLICITEMENT PRÉVUES PAR BOSCH DANS LA PRÉSENTE,

BOSCH EXCLUT TOUTES GARANTIES, EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. LA SEULE OBLIGATION DE BOSCH CONCERNANT LE PRODUIT ET LES RECOURS EXCLUSIFS DE L'ACHETEUR SONT CEUX PRÉVUS DANS LA GARANTIE LIMITÉE CI-DESSUS.

BOSCH NE SERA PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS, PUNITIFS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX, CONSÉCUTIFS OU SIMILAIRES, Y COMPRIS SANS LIMITATION, LES BLESSURES OU DOMMAGES À DES PERSONNES OU BIENS, OU LES PERTES D'USAGE, DE PROFITS, LES INCONVÉNIENTS OU LA PERTE DE TEMPS. NOTEZ QUE TOUT PRODUIT RÉPARÉ OU REMPLACÉ NE SERA GARANTI QUE POUR LA DURÉE RESTANTE DE LA GARANTIE ORIGINALE.

Certains états n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages ou la limitation de la durée d'une garantie implicite, ainsi ces limitations ou exclusions peuvent ne pas s'appliquer dans votre cas.

PROCESSUS DE RÉCLAMATION DE GARANTIE

Pour toute réclamation, vous devez contacter l'installateur ayant posé votre Produit et demander à cet installateur d'informer le distributeur auprès duquel il a acheté le Produit. Si cette démarche n'est pas possible ou si vous ne recevez pas de réponse, contactez Bosch Thermotechnology Corp. (Bosch), 50 Wentworth Avenue, Londonderry, NH 03053. Pour traiter votre réclamation, vous devrez fournir une copie de votre facture d'origine ou autre preuve d'achat ainsi que des documents indiquant la date et le lieu d'installation originaux. Le Produit présumé défectueux doit être retourné à Bosch selon la procédure en vigueur de Bosch pour le retour des marchandises afin d'inspection pour déterminer la cause du défaut (contactez Bosch pour toute question concernant le processus de retour). Si Bosch détermine que le produit retourné est défectueux et que la garantie s'applique, Bosch fournira la réparation ou le remplacement du Produit.

CETTE GARANTIE S'APPLIQUE AUX PRODUITS ACHETÉS, LIVRÉS ET UTILISÉS DANS LES CINQUANTE ÉTATS DES ÉTATS-UNIS, AU CANADA, DANS LE DISTRICT DE COLUMBIA ET À PORTO RICO.

ENREGISTREMENT DU PRODUIT

Pour faciliter et accélérer vos futures demandes de garantie, nous vous recommandons d'enregistrer votre produit Bosch une fois qu'il a été installé.

Pour accéder à notre portail d'enregistrement en ligne, veuillez scanner ce code QR



DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 1 Mai 2017

